



Contrat unique d'insertion
pour l'accompagnement d'élèves en situation de handicap
ETABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT

Demande de prise en charge complémentaire
par l'éducation nationale

Document à retourner à la Division du premier degré de la DSDEN du Jura
Courriel : ce.d1d-gc4.dsden39@ac-besancon.fr – renseignements : 03 84 87 27 33

JOINDRE UNE COPIE DE LA DEMANDE D'AIDE

L'établissement employeur :

Dénomination :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° de RNE :

N° de SIRET :

Le salarié :

Nom d'usage ou d'épouse :

Prénom :

Nom patronymique :

Né(e) le :

à

Département :

N° de sécurité sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone :

Courriel :

Le contrat :

Nouveau recrutement

Renouvellement

Date de début de contrat :

Date de fin :

Heures/semaine prévues au contrat :

Modulation - Heures/semaine effectives :

Le contrat est pris en charge par l'Etat à : 70 % (taux fixé par le préfet de région ou par le conseil général).
Aide complémentaire de : 30 % versée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche.

à..... le
Le chef d'établissement